

Conférence de presse
Saint-Imier, le 11 février 2013

Mesdames, Messieurs,

M. Germain Rebetez, Président du Contrôle Officiel suisse des Chronomètres (COSC), l'a dit : Saint-Imier se trouve au cœur de ce grand ovale horloger à l'intérieur duquel se construit le cœur de la montre : les mouvements.

Eh bien ce cœur n'a pas manqué de battre lorsqu'à fin décembre 2012 le COSC s'est approché de la Municipalité de Saint-Imier pour lui proposer d'être responsable du Bureau du Contrôle officiel suisse des Chronomètres qu'il souhaitait voir implanté à Saint-Imier. Seule condition : qu'il soit ouvert en août 2013.

Le Bureau de Contrôle de la marche des Montres de Saint-Imier a été créé il y a 130 ans, en 1883. C'était un département de l'École d'horlogerie de Saint-Imier. Il s'agissait de faire observer, par un organe neutre, la marche des montres, puis de l'attester, afin que les fabricants puissent certifier la bonne marche de leurs montres. L'activité de ce bureau s'est poursuivie pendant presque un siècle. La crise horlogère des années 1970 a conduit à sa fermeture en 1978, faute d'un nombre suffisant de mouvements à contrôler.

Vivre la réouverture de ce bureau, la reprise de cette activité profondément horlogère et, surtout, avoir l'honneur et le privilège d'en être un des acteurs expliquent les premiers battements de cœur.

Nous avons vécu intensément la crise horlogère. Nous nous souvenons des souffrances de l'époque, même si tout cela semble bien loin, presque oublié. Depuis, au fil des ans et des transformations, nous avons connu un véritable rebond de l'horlogerie. Longines, la marque la plus connue de Saint-Imier est devenue une des rares marques mondiales ; une collection au nom de Saint-Imier a été lancée. Et voilà que notre cité horlogère peut retrouver sa place d'acteur et recevoir l'honneur du COSC de se voir confier la responsabilité d'exploiter un Bureau de contrôle ; un Bureau (BO) proche de l'ancien dans sa mission, mais totalement renouvelé dans son ampleur et son activité.

Les battements suivants sont dus aux délais : ouvrir en août 2013. Cela nous laissait à peine huit mois, Noël et vacances horlogères compris. Il fallait établir le laboratoire, ce qui veut dire investir 1,5 millions de francs, mettre en place l'entreprise et recruter le personnel.

Une seule possibilité pour la Municipalité de Saint-Imier : charger Crescentia SA de cette mission.

Cette société anonyme d'utilité publique, entièrement détenue par la Municipalité, et dont les membres du Conseil municipal forment le Conseil d'administration, a été créée en 2005 pour construire le Parc technologique II de Saint-Imier. Cette première activité a permis le maintien, puis le développement à Saint-Imier de Cadrans Flückiger SA, prestigieux fabricant de cadrans. Cette dernière société a d'ailleurs racheté l'immeuble du Parc technologique II.

De la sorte, Crescentia SA disposait des moyens permettant de s'engager rapidement, et de mettre en œuvre sans délai le processus en vue de l'ouverture du BO de Saint-Imier en août 2013. La première séance de travail et d'exposé des intentions a eu lieu le 8 janvier 2013 et le Conseil municipal a pu prendre les engagements de principe le même jour, lors de sa première séance de l'année 2013. La suite est à l'avenant. Depuis janvier, nous avons le privilège de travailler sans aucun temps mort avec les responsables du COSC et du propriétaire des locaux.

Il nous reste encore beaucoup à faire, certes. Toutefois, si je considère ce qui a été accompli en un mois, l'objectif incroyable d'ouvrir un BO à Saint-Imier le 1^{er} août 2013 pourrait être atteint. Soyez convaincu que la Municipalité de Saint-Imier/Crescentia SA veillera à être à l'heure !

Cité où le chronométrage sportif a trouvé naissance, Saint-Imier mettra un point d'honneur à ne pas faillir et à assumer avec précision et rigueur sa mission retrouvée d'acteur du contrôle officiel suisse des chronomètres.

Stéphane Boillat
Maire de Saint-Imier